

De nouveau une Genette en Belgique

par R. M. LIBOIS (*) et M. QUESTIAUX (**)

La Genette, *Genetta genetta* (L., 1758), petit Carnivore de la famille des Viverridés, occupe l'Afrique, à l'exception du Sahara, de la zone équatoriale, du plateau abyssin et de l'est de la Tanzanie. On la trouve aussi en Arabie et au Proche-Orient (Dorst et Dandelot, 1972).

En Europe, son aire de répartition comprend les Baléares, la Péninsule ibérique et le sud-ouest de la France, jusqu'à la Loire au nord et au Rhône à l'est. Toutefois, de nombreuses observations ou captures ont été réalisées en dehors de cette aire : dans les départements situés juste au-delà des deux fleuves mais aussi en Alsace, en Suisse et dans le sud-ouest de l'Allemagne (Schauenberg, 1966).



FIG. 1. — La genette de Mahoux.

Plus près de chez nous, Chaigneau (1947) signale une capture à Marchais, dans l'Aisne (22.11.1934) et Niort (1951) une autre dans le Nord

(*) Laboratoire d'éthologie, Institut de Zoologie, quai Van Beneden, 22, 4020 Liège.

(**) Collège N.D. de Bellevue, 5500 Dinant.

(bois de Verlinghem, 27.04.1949). Aux Pays-Bas, la Genette a été mentionnée deux fois, à savoir le 15.04.1934 à Bilthoven (1 ex. échappé de captivité) et en novembre 1969 à Botshol (Van Wijngaarden, 1975).

En Belgique, un premier exemplaire a été tué à Rièzes en mars 1925 (Lameere, 1925), un autre à Aarschot le 10.02.1928 (Dupond, 1928) et un troisième non loin de là à Langdorp-Rillaar le long d'un bras mort du Demer en décembre 1974 (Troukens, 1975).

C'est le 20 novembre 1975 qu'un fermier de Mahoux (Mesnil Saint-Blaise, 50° 10' Lat.N., 4° 55' 30" Long.E.) a contacté l'un de nous pour lui apprendre qu'il venait de tuer à l'aide d'une fourche une espèce de petit chat tacheté à longue queue annelée. Ce chat qui venait s'emparer des poules de la ferme s'est avéré être une Genette. Son cadavre a été emporté au collège N.D. de Bellevue à Dinant où il est «naturalisé». Malheureusement, le traitement qu'il a reçu n'a pas permis sa conservation dans de bonnes conditions.

L'origine exacte de cette Genette reste incertaine et bien qu'elle nous paraisse appartenir à la sous-espèce *rhodanica*, nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un individu introduit accidentellement que d'un animal parvenu chez nous de façon naturelle.

À ce propos, Saint Girons (1973) écrit que la Genette, depuis le Moyen Age, est souvent choisie comme compagnon par l'homme. Ne la voit-on pas aussi dans les ménageries de certains petits cirques ambulants ?

BIBLIOGRAPHIE

- CHAIGNEAU A. (1947). Les animaux nuisibles. Éd. Maison rustique. Paris, 192 pp.
- DORST J. et DANDELLOT P. (1972). Guide des grands Mammifères d'Afrique. Éd. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 286 pp.
- DUPOND Ch. (1928). Une nouvelle capture de la Genette en Belgique. *Ann. Soc. roy. Zool. Belg.*, **59**, 3-4, pp. 91-94.
- LAMEERE A. (1925). Brève communication. *Ann. Soc. roy. Zool. Belg.*, **56**, 1, pp. 7-8.
- NIORT P. L. (1951). Ethologie et répartition actuelle de la Genette en France. *Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse*, **86**, pp. 201-206.
- SAINT GIRONS M. C. (1973). Les Mammifères de France et du Benelux. Ed. Doin, Paris, 481 pp.
- SCHAUENBERG P. (1966). La genette vulgaire (*Genetta genetta*). Répartition géographique en Europe. *Mammalia*, **30**, pp. 371-396.
- TROUKENS W. (1975). De verspreiding van de Carnivoren in Vlaanderen. *Wielewaaltje*, **7**, pp. 159-176.
- VAN WIJNGAARDEN A. (1975). De nederlandse landroofdieren (*Carnivora*). Koninklijke nederlandse natuurhistorische Vereniging. *Wetensch. Meded.* N° 106, 28 pp.